



Abandon du domicile conjugale

Par **barth78**, le **06/04/2010** à **09:17**

Bonjour,

ma femme a décidée de notre séparation. Elle est partie de puis un an en annexant sans mon consentement la voiture. Elle me laisse la charge de nos 2 enfants (21 et 17 ans). Elle ne participe pas financièrement aux frais des enfants, ni à sa part d'impôts, ni même à l'assurance de la voiture.

Quel recours puis je faire ?

Comment entamer une procédure de divorce ?